



## ENTENTE DE PARTENARIAT : CHEF DE DÉLÉGATION

Naturallia 2017 est un événement de maillage d'affaires pour PME, efficace et sans pareil, conçu pour permettre aux entreprises d'identifier des partenaires d'affaires et de leur permettre d'établir des liens d'affaires pratiques et productifs dans des secteurs pré-ciblés tels que :

**Produits du bois à valeur ajoutée**                      **Le développement des énergies renouvelables et intelligentes**  
**Fournisseurs de biens et services miniers**    **Les technologies de pointe**

Cet événement offre l'occasion parfaite à toutes les délégations sectorielles d'accroître leur visibilité à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

Le concept central de Naturallia consiste en une série d'entretiens particuliers, planifiés à l'avance, au cours desquels les représentants d'entreprise peuvent nouer rapidement des liens et trouver des terrains d'entente répondant à leurs intérêts communs. Au cours de trois jours bien remplis, les participants de Naturallia 2017 pourront tirer profit de chaque minute afin d'obtenir des résultats concrets et intéressants.

**Date : 17 au 19 octobre 2017**

**Lieu : Roberval, Québec, Canada**

Pour plus d'informations sur cet événement, consultez le site Web à l'adresse [www.naturallia2017.com](http://www.naturallia2017.com)

### **Pourquoi devenir chef de délégation ?**

Des spécialistes du commerce du monde entier choisiront les meilleures entreprises de leur région, en fonction de leur potentiel de développement d'affaires et selon la valeur ajoutée qu'elles pourraient apporter au maillage d'affaires. En qualité de chef de délégation, vous aurez l'opportunité :

- de permettre aux membres de votre délégation de participer à un « forum d'alliances commerciales » où ils découvriront de nouvelles opportunités qui les aideront à stimuler leur croissance.
- de profiter d'occasions uniques d'ouvrir de nouvelles portes au commerce et aux investissements internationaux, en Amérique du Nord et au-delà.

- de promouvoir votre marché ou votre région auprès des communautés d'affaires canadiennes et internationales.
- de cerner des occasions commerciales pour les entreprises qui opèrent sur votre territoire.
- d'élargir votre clientèle et d'enrichir votre réseau d'entreprises qui se livrent au commerce international.

**Entente de partenariat**

**1. ENGAGEMENTS DES PARTIES**

Naturallia 2017 et le chef de délégation mentionnés ci-dessous s'engagent à exercer une collaboration active qui sera essentielle à la réussite de l'événement Naturallia 2017.

**1.1 Engagements des organisateurs de Naturallia 2017.**

- À la réception de la somme de 1 300 \$\* versée par chaque participant, Naturallia inscrira l'entreprise faisant partie de votre

Nom	Description	En pré-vente à * 1050 \$ avant le 17 juillet
Passeport pour trois jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois (3) séances de maillage (jusqu'à quatorze entretiens planifiés)</li> <li>• Trois (3) déjeuners-conférences</li> <li>• Deux (2) diners-conférences + (1) boîte à lunch</li> <li>• Une (1) invitation à la soirée internationale de Gala</li> <li>• Une (1) invitation aux cérémonies d'ouverture et cocktail dinatoire</li> <li>• Une (1) inscription aux activités et visites industrielles</li> <li>• Une inscription aux trois (3) tables rondes sectorielles</li> <li>• Quatre (4) pauses-santé</li> <li>• Service de navette</li> </ul>	<p>1050 avant le 17 juillet *1 300 \$ CAD par participant</p> <p>Remarque : Le prix pour un deuxième participant sans calendrier de rencontres est de 600 \$ CAD plus taxes.</p>

- Une publication dans le catalogue bilingue (français-anglais) de Naturallia 2017, d'une demi-page décrivant chacune des entreprises membres de votre délégation.
- Pour chaque entreprise participante, orchestrer jusqu'à quatorze (14) entretiens avec les participants inscrits à Naturallia 2017. Un calendrier de rencontres sera généré par un logiciel de maillage, basé sur les souhaits de rencontre des entreprises participantes.
- Fournir au chef de délégation comptant une délégation d'un minimum de 5 PME, un espace d'exposition gratuit (basé sur le concept du premier arrivé, premier servi). L'espace comprend un fascia, une table et deux chaises et un accès à l'Internet (représentant une valeur de 3 000 \$ CAD). Le chef de délégation doit informer les organisateurs de Naturallia 2017 de tout besoin particulier : projecteur, téléviseur, etc.(des frais seront exigés).

- Assurer la présence, pendant tout l'événement, d'une équipe d'interprètes offrant des services en anglais et en français (et dans d'autres langues, si la demande est présentée aux organisateurs de Naturallia 2017).
- Mettre à la disposition du chef de délégation un répertoire complet pour chaque entreprise membre de sa délégation.
- Mettre à la disposition du chef de délégation les services de soutien de l'équipe de Naturallia 2017 sur demande.
- Pendant toute la phase de lancement, offrir les services d'appui d'un représentant de Naturallia chargé de soutenir vos efforts de recrutement d'entreprises, selon entente avec Naturallia 2017 (par l'organisation de webinaires, notre présence pour des séances d'information ou ateliers sur les alliances commerciales, conférences de presse, etc.).
- Négocier des tarifs spéciaux auprès de certains hôtels, pour vos réservations de chambres (les frais d'hébergement sont à régler par chaque participant).
- Verser une commission de 200 \$ pour chaque entreprise privée de votre délégation qui participe à l'événement Naturallia 2017. Recevez des primes d'encouragement, si vous inscrivez huit (8) entreprises ou plus :
  - o La commission passe à 250 \$ par entreprise inscrite (8 entreprises x 250 \$ = 2 000 \$).
  - o La commission sera versée à la condition que 75 % des entreprises membres de votre délégation répondent au sondage qui sera réalisé après la tenue de l'événement.
- Les organisateurs de Naturallia 2017 se réservent le droit de refuser la demande de participation d'une entreprise, si des raisons valables le justifient.
- Les organisateurs de Naturallia 2017 vous fourniront une lettre d'invitation afin de faciliter les demandes de visa, lorsque cela est requis pour entrer au Canada.

## **1.2 ENGAGEMENTS DU CHEF DE DÉLÉGATION**

- Promouvoir Naturallia 2017 auprès d'entreprises préqualifiées se trouvant dans la sphère d'influence de son organisation, dans le but de les recruter au sein de sa délégation.
- Orienter les participants tout au long du processus d'inscription, encourager les entreprises à respecter le calendrier d'entretiens prévu et faciliter la logistique associée à la participation à Naturallia. Si votre mandat le prévoit, une fois l'événement Naturallia 2017 terminé, vous continuerez de travailler avec les entreprises membres de votre délégation afin d'appuyer les activités de suivi et d'aider à transformer de nouveaux contacts en relations d'affaires durables.
- Faire parvenir d'ici le 10 septembre 2017 la liste définitive des personnes ou des entreprises membres de la délégation, aux fins de publication du répertoire de Naturallia.

- Recourir aux services d'un représentant de Naturallia 2017 dans le but de promouvoir l'événement

Naturallia dans votre région (en partage de frais et lorsque possible, à nos frais).

- Informer les personnes ou les entreprises membres de la délégation qu'elles devront couvrir les frais qu'elles engagent, y compris les frais de voyage pour se rendre à Roberval (Québec, Canada), les frais d'hébergement à l'hôtel, les dépenses personnelles et les frais de communication téléphonique. La date limite de remboursement des frais d'inscription par Naturallia 2017 est le 17 septembre 2017.
- S'assurer que les entreprises membres de la délégation participent au sondage d'évaluation et de suivi.

Deux questionnaires distincts devront être remplis et fournis aux organisateurs de Naturallia 2017, l'un sur place ou d'ici la fin d'octobre 2017, l'autre d'ici la fin d'octobre 2018. Les questionnaires serviront à évaluer l'impact de l'événement Naturallia 2017, à mesurer la satisfaction des participants et à recenser les ententes commerciales et les alliances d'affaires résultant de l'événement. La retranscription des renseignements ainsi obtenus permettra aux organisateurs de rédiger un rapport final sur Naturallia 2017 et de renseigner les partenaires financiers de l'événement.

- Le chef de délégation veillera à ce que chaque membre de sa délégation acquitte les frais d'inscription, conformément à l'entente conclue avec les organisateurs de Naturallia 2017. Une fois le paiement effectué en ligne, chaque participant recevra un code d'utilisateur et un mot de passe qu'il devra utiliser afin de remplir son profil au répertoire
- Les chefs de délégation s'assureront de l'obtention des visas des participants lorsque cela est nécessaire.

## **2. IDENTIFICATION**

### **2.1 CHEF DE DÉLÉGATION**

ORGANISATION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL OU DE ZONE : \_\_\_\_\_

N° TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_ N° TÉLÉCOPIEUR : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom du représentant : \_\_\_\_\_ Titre : \_\_\_\_\_

Le chef de délégation confirme qu'il entend participer à l'événement Naturallia 2017 et qu'il accepte les responsabilités et les règlements suivants, tels que décrits dans la présente entente de partenariat.

## 2.2 CONDITIONS GÉNÉRALES

### Évaluation de l'événement

- Pour pouvoir réclamer les commissions et autres avantages, le chef de délégation devra remplir un questionnaire de sondage après la tenue de l'événement Naturallia 2017. Il devra également s'assurer qu'au moins 75 % des membres de sa délégation remplissent et soumettent ce même questionnaire.

### Commissions

- Tous les montants sont en dollars canadiens. Quel que soit le pays d'origine, les commissions seront versées en dollar canadien. Les organisateurs de Naturallia 2017 ne seront pas responsables des frais liés aux taux de change ou aux transactions internationales. Toutes les commissions et les primes incitatives seront versées après la tenue de l'événement.

- Le calcul de toutes commissions est établi en fonction du nombre d'entreprises ayant un calendrier de rencontres et non du nombre de personnes présentes (p. ex., 2 personnes inscrites provenant d'une même entreprise ayant un même calendrier de rencontres donne droit à une commission de 200 \$, 2 personnes d'une même entreprise avec 2 calendriers de rencontres = 400 \$ de commission).

- Pour que le chef de délégation soit admissible à la commission associée à une entreprise membre de la délégation, il faut que cette entreprise acquitte ses frais d'inscription en entier et qu'elle participe à l'événement Naturallia 2017.

- Seul le recrutement d'entreprises du secteur privé donne droit au versement de commissions. Bien qu'un chef de délégation puisse inviter des organisations du secteur public à assister à l'événement, le recrutement de participants provenant du secteur public ne lui donne droit à aucune commission. Naturallia 2017 est d'abord et avant tout, un événement d'affaires.

- Si le nombre d'entreprises recrutées est supérieur ou égal à huit (8), la commission versée passera à 250 \$ par entreprise (p. ex., 10 entreprises x 250 \$ = 2 500 \$).

- Si le nombre d'entreprises recrutées est supérieur ou égal à dix (10), les frais d'inscription du chef de délégation lui sont remboursés après la tenue de l'événement, au moment du versement des commissions. Le chef de délégation aura droit à une inscription gratuite pour chaque tranche de dix (10) entreprises que compte la délégation. Par exemple :

- o 10 entreprises recrutées = 1 inscription gratuite
- o 17 entreprises recrutées = 1 inscription gratuite
- o 20 entreprises recrutées = 2 inscriptions gratuites

L'inscription gratuite consentie pour chaque tranche de dix (10) entreprises ne donne aucun avantage relatif aux frais d'hébergement.

Une fois les paiements encaissés, si la délégation compte cinq (5) entreprises ou plus, le chef de délégation aura droit à un espace kiosque d'exposant gratuit (basé sur le principe du premier arrive, premier servi)

jusqu'à épuisement des espaces disponibles.

Pour se prévaloir de cet avantage, le chef de délégation devra réserver l'espace kiosque auprès des organisateurs de Naturallia 2017. Communiquez avec les organisateurs pour réserver. Les chefs de délégation qui font une demande en ce sens devront installer leur kiosque et exposer pendant toute la durée de l'événement.

### **2.3 Procédure d'inscription et de paiement**

Au moment de l'inscription, le chef de délégation doit choisir entre un Forfait Participant avec calendrier de rencontres ou un Forfait Expositant (si la délégation est composée de 5 PME minimum).

Afin d'obtenir la garantie d'un espace kiosque d'expositant, le chef de délégation devra choisir le Forfait Expositant. Les espaces kiosques seront attribués selon le principe du premier arrivé, premier servi ainsi que selon les disponibilités.

La salle d'exposition ne pouvant loger qu'un nombre limité de kiosques, les espaces pour kiosque seront d'abord alloués aux expositants ayant acquitté leurs frais de réservation.

Les espaces restants seront ensuite alloués aux chefs de délégation dont la délégation compte cinq (5) entreprises et plus, selon le principe du premier arrivé, premier servi en fonction de la date figurant sur le formulaire d'entente de partenariat.

Pour avoir droit aux primes d'encouragement, le chef de délégation doit acquitter ses frais d'inscription au moins deux (2) mois avant la tenue de l'événement Naturallia 2017. Les tarifs sont identiques à ceux exigés pour tout participant : tarif de préinscription, jusqu'au 17 juillet 2017 et plein tarif à compter de cette date.

En cas d'annulation, les frais de réservation d'espace kiosque ne seront pas remboursés.

### **3. PROCÉDURE D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT**

La présente entente de partenariat entre en vigueur à la date où les parties y apposent leur signature. L'entente peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties sur simple présentation d'une lettre.

---

Signature

---

Nom du responsable, chef de délégation (en lettres moulées)

---

Date